

Todd Hamilton, CPA, CA
Poste 2700
todd.hamilton@hwllp.ca

11 avril 2025

L'Institut professionnel du personnel municipal
600-250, avenue City Centre
Ottawa (ON) K1R 6K7

Cher conseil d'administration,

**Objet : L'Institut professionnel du personnel municipal
Vérification des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Nous avons presque terminé notre vérification des états financiers de l'Institut professionnel du personnel municipal pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. En attendant la résolution des éléments en attente énumérés ci-dessous, nous proposons de publier un rapport de vérification sans réserve sur ces états financiers.

La présente lettre a été remise dans le cadre de nos communications avec le conseil d'administration conformément à la NCA 260 du Manuel de CPA Canada, « Communication avec les responsables de la gouvernance ».

La présente lettre vise à résumer les éléments de la vérification qui, selon nous, présentent un intérêt pour le conseil d'administration et doivent être lus conjointement avec les états financiers provisoires (ci-joints) et notre discussion à ce sujet.

Indépendance

Nous sommes tenus de communiquer dans une lettre au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions relatives à notre indépendance. Cette lettre a été remise avec les modalités de la mission, avant le début de notre travail de vérification.

État de la vérification

Nous avons achevé en grande partie notre vérification des états financiers de 2024. Notre rapport de vérification sera publié une fois que nous aurons reçu et terminé notre travail de vérification sur les éléments en attente de réponse ci-dessous :

Éléments en attente de réponse	État au 11 avril 2025
Attente de la réception d'une lettre de déclaration signée de la direction (à envoyer à la suite de l'approbation des états financiers)	En attente
Approbation des états financiers par le conseil d'administration	En attente
Réception d'une lettre confirmant les événements subséquents (à envoyer à la suite de l'approbation des états financiers)	En attente

Nous confirmons que :

- Nous avons relevé aucun des éléments suivants :
 - changements dans les méthodes comptables ayant une incidence significative;
 - transactions importantes ou inhabituelles; et
 - actes illégaux ou possiblement illégaux.
- Aucun problème n'a été rencontré dans l'exécution de la vérification.
- Aucune restriction n'a été imposée à la portée de notre vérification.
- Nous avons bénéficié de la pleine collaboration de la direction et il n'y a eu aucun désaccord avec la direction.
- La direction n'a pas consulté d'autres comptables sur des questions importantes dont nous connaissons l'existence.
- Les estimations de la direction étaient raisonnables.
- Nous avons examiné le rapport annuel de l'Institut, et les renseignements qu'il contient concordent avec notre compréhension de la situation.

Importance relative et éléments non ajustés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'importance relative a été établie à 45 000 \$ (2023 : 35 000 \$), ce qui représente environ 2,18 % des revenus.

Toutes les différences relevées au cours de la vérification ont été compilées et nous en avons discuté avec la direction afin de déterminer si des ajustements aux états financiers étaient nécessaires.

Sommaire des éléments non ajustés et ajustés

Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

À la suite de notre vérification, nous avons identifié certains éléments et en avons discuté avec la direction.

- La direction n'a pas ajusté toutes les erreurs trouvées dans les états financiers. Les éléments qui n'ont pas été ajustés sont joints en annexe.
- Veuillez consulter ci-joint le résumé des ajustements apportés par la direction.

Évaluation des contrôles internes et recommandations

Les normes professionnelles en vigueur exigent que le vérificateur communique à la direction et au conseil d'administration les faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes relevées au cours de la vérification.

Nous nous fondons sur les contrôles internes de l'Institut en matière de rapports financiers pour concevoir nos procédures de vérification aux fins de formuler notre opinion sur les états financiers, et non pour évaluer l'efficacité de ces contrôles. L'objectif principal de notre examen des systèmes était d'aider à déterminer la nature, l'étendue et le calendrier de nos essais de vérification et d'établir le degré de confiance que nous pouvions nous fier à certains contrôles; il ne visait pas à déterminer si les contrôles internes étaient adéquats pour les besoins de la direction.

Cependant, nous avons discuté de nos observations et recommandations avec la direction au cours de notre vérification et nous aimerions attirer votre attention sur le point suivant dans le but d'aider l'Institut à améliorer les contrôles internes et à réaliser des gains d'efficacité opérationnelle.

Problème	Recommandation	Commentaires de la direction
Chèques numérotés en double ou incorrectement numérotés dans le grand livre général. Au cours de la vérification, il a été constaté que les registres comptables ne correspondent pas au numéro de chèque figurant sur les chèques imprimés. Une telle incohérence peut entraîner des chèques égarés et donner lieu à une mauvaise utilisation des fonds.	Nous recommandons la mise en place d'un processus d'examen dans le cadre duquel les chèques affichés dans le grand livre général sont comparés périodiquement aux chèques émis et/ou annulés.	Un examen et un rapprochement réguliers des numéros de chèques seront effectués.

Fraude et erreurs

La profession exige que nous effectuions des procédures de vérification spécifiques concernant la fraude et les erreurs. L'objectif de ces procédures est le suivant :

- Déterminer tout facteur de risque de fraude ou d'erreur qui pourrait augmenter le risque que les états financiers soient mal énoncés de façon importante; et
- Aborder tout facteur identifié de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts de toute inexactitude importante découlant d'une fraude ou d'une erreur.

Selon les procédures suivies, nous jugeons adéquat le processus en place pour la détection et la prévention des fraudes et des erreurs dans le contexte des états financiers.

Aucun cas ne nous a mené à remettre en question la compétence ou l'intégrité de la fonction de gestion en ce qui concerne le processus d'information financière. Aucune fraude impliquant des cadres supérieurs, des employés jouant un rôle important dans le contrôle interne ou qui entraînerait une inexactitude importante des états financiers n'a été portée à notre attention à la suite de nos procédures de vérification.

Estimations de la direction

Notre approche en matière de vérification comprend un examen des aspects qui impliquent les jugements et les estimations de la direction.

Les estimations importantes faites par la direction sont les suivantes :

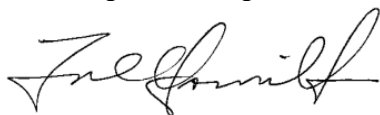
- L'exhaustivité des comptes créditeurs et des charges à payer.

Toutes les estimations importantes faites par la direction ont été examinées pour l'exercice en cours et aucune erreur importante n'a été constatée. Les méthodes et les processus utilisés par la direction étaient conformes à ceux de l'année précédente.

Nous travaillerons avec la direction et le conseil d'administration pour répondre à toute nouvelle exigence identifiée qui se rapporte à votre organisation.

Au fur et à mesure que nous révisons nos communications avec vous, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur l'efficacité de nos communications et nous tenterons de régler toute question que vous jugez imprécise et pour laquelle vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires.

Je vous prie d'accepter, Monsieur ou Madame, l'expression de mes sentiments distingués,



Todd Hamilton, CPA, CA

THA/JAR/mc
Pièces jointe

L’Institut professionnel du personnel municipal

Exercice clos le 31 décembre 2024

Tableau des erreurs non ajustées

DFC. 3

Noref	Description	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Revenus	Dépenses
Erreurs non comptabilisées - factuelles						
SUD1	Pour inverser le SUD de l’EP	0,00	0,00	8 226,97	0,00	-8 226,97
SUD2	Pour ajuster le cumule des vacances de Peter	0,00	1 907,15	0,00	0,00	-1 907,15
		0,00	1 907,15	8 226,97	0,00	-10 134,12
	Sous-estimé/(surestimé)	0,00	1 907,15	8 226,97	0,00	-10 134,12

Numéro	Date	Nom	N° de compte	Débit	Crédit
1	12/31/2024	Charges à payer	2-1236		12 000,00
1	12/31/2024	Bénéfices non répartis	3-8000	940,33	
1	12/31/2024	Cotisations des membres	4-0001	28 050,25	
1	12/31/2024	OPÉRATIONS DE BUREAUX:Perfectionnement professionnel	5-0094		4 492,73
1	12/31/2024	RELATIONS DE TRAVAIL/REPRÉSE DES MEMBRES:Liv	5-0201		1 097,23
1	12/31/2024	RELATIONS DE TRAVAIL/REPRÉSE DES MEMBRES:Coll	5-0203		12 400,62
		Pour rapprocher le solde d'ouverture des bénéfices non répartis			
2	12/31/2024	Revenu de placement:Intérêts	4-0020		23 933,59
2	12/31/2024	Revenu de placement:Revenu de dividendes	4-0030	18 522,71	
2	12/31/2024	Revenu de placement:Gain ou perte sur la vente de titres	4-0045		18 593,79
2	12/31/2024	Gain ou perte non réalisé	4-0048	24 004,67	
		Pour ajuster et rapprocher les revenus de placement figurant sur le bordereau RBC			
3	12/31/2024	Cotisations à recevoir	1-1050	17 299,95	
3	12/31/2024	Cotisations des membres	4-0001		17 299,95
		Pour comptabiliser les cotisations à recevoir de COO et OCH			
4	12/31/2024	Charges payées d'avance	1-2200		4 992,24
4	12/31/2024	OPÉRATIONS DE BUREAUX:Location de bureaux	6-0060	4 992,24	
		Pour comptabiliser en charge le paiement anticipé du premier mois de loyer du nouveau local, qui était inscrit en charges payées d’avance à la clôture de l’exercice			
				94 810,15	94 810,15
		Revenu net (perte nette)	526 111,58		